

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019**

Présents: Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MAITREJEAN, DUMETIER et MISCHLER
Messieurs DUBOZ, REYMOND, CUINET, GUTRIN, MORINIERE, VUILLET

Absents excusés : Mme GLISZCZYNSKI, Ms. MICHEL et NOEL

**Excusé ayant donné
pouvoir :** M. PIERRECY pouvoir à M. MORINIERE

Date de la convocation : 03/10/2019

Mme Jeanne MAITREJEAN est nommée secrétaire de séance

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

✓ Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Maire rappelle que certains professionnels bénéficient d'un service spécifique de traitement des ordures ménagères et qu'à ce titre ils peuvent demander l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le conseil décide d'exonérer l'entreprise de la TEOM :

. LIBOZ Rachel – ZA La Fin du Chêne – 39300 CIZE

Approbation du Conseil à l'unanimité.

✓ Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2020

L'ONF propose de reporter une partie des coupes de bois vert de l'année 2020 afin de réguler le marché, qui est encombré actuellement par la vente des bois secs.

Les coupes prévues se situent sur la parcelle n° 1 et 16 (feuillus et résineux) en vente de gré à gré par soumission en bloc façonné.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

✓ Avenant au marché de travaux choix et pose de cuisines dans les logements de l'ancienne école

Monsieur le maire présente des devis d'éléments de cuisines pour les futurs appartements de l'ancienne école. La commune a reçu trois propositions.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise GOYARD pour un montant de 7 100.00 € HT pose comprise. Monsieur le Maire précise que ce devis fera l'objet d'un avenant au marché initial et que l'entreprise est déjà sur le chantier pour les menuiseries extérieures.

✓ Présentation du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura et informe que le document est mis à la disposition du public en mairie.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

✓ Rapport Annuel du Prix et de la Qualité du Service Assainissement 2018

Monsieur le Maire présente, les rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité des services publics de la communauté de Communes, ces rapports concernent :

- L'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (CCCNJ)
- L'assainissement collectif de la de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (CCCNJ)
- Le rapport annuel d'exploitation de VEOLIA 2018.

Le conseil municipal prend acte de ces rapports

III- DOSSIERS EN COURS

- Monsieur GROSSEN souhaite s'installer sur la commune en tant qu'agriculteur BIO, il sollicite le conseil pour la location de terrains disponibles nécessaire à son activité. Le Conseil municipal va étudier les types de baux.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les futurs propriétaires de la parcelle n° 11 sur le lotissement « Sous le Crêt » l'ont sollicité pour modifier l'entrée de la parcelle. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette modification. Les co-lotis seront également invités à donner leur avis afin de permettre ou non la modification du règlement de lotissement.

IV-QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs travaux d'entretien ont été demandés : nettoyage de la plaque du monument aux morts, choix de l'emplacement de la poubelle de déjections canines, entretien des passages piétons, du coteau rue de Franche-Comté et de la Croix avenue Etienne Lamy.

Il est demandé que certains propriétaires élaguent les haies de thuyas qui débordent sur la voie publique et gêne la signalisation.

Cize, le 15 octobre 2019

Le Maire,

Philippe WERMÉILLE

